

Conseil de quartier

Gare

Date, horaire et lieu : le lundi 04 décembre à 19h00 à l'espace Jean-Marie Poirier

Composition du conseil :

Elus : Cédric Musso, Jean-Daniel Amsler

Conseillers : Jean-Paul Liblin, Christophe Vandon, Denis Pereira, Carole Paulien, Martine Guenard, Pascal Coue

Administration : Christophe Abraham, Maxime Blanc

Visiteurs : M. Durand, M. Darbois, Mme Esteves Devienne, M. Da encarnaçao, Mme Lucet, Mme Pons, M. Palichleb, Mme et M. Wehrbach, Mme et M. Barbot, Mme et M. Landi, M. Benard, Mme Tournaire, M. Guenard, M. Jakubowicz. M. Le Tullier

Absents excusés : Philippe Grech

Absents : Sarah Cole, Nicolas Tavernier, Véronique Galtié,

Les sujets communs à l'ensemble des conseils de quartier

. Le cimetière

Ce chantier vise une renaturation du cimetière. Il a démarré après les vacances d'automne avec la plantation de quarante et un arbres grandes tiges. Cette première phase se poursuit par la pulvérisation d'un substrat (hydromulching) comprenant un gazon résistant sur environ 70% des allées du cimetière (ensemble des allées secondaires du cimetière). Les grandes voies de circulation seront également restaurées. Une seconde étape devrait s'entamer avec l'aménagement d'îlots de fraîcheur dans la partie centrale du cimetière, dont les allées ne sont pas suffisamment larges pour accueillir la plantation d'arbres. Enfin une réflexion va se mener sur la possibilité de remplacer certains pans de murs de pierres par des grilles pour ouvrir les perspectives du cimetière sur l'environnement boisé de proximité. Ce projet est mené avec le concours du conseil en architecture du Département du Val-de-Marne.

. Le point commerces

Cédric MUSSO et Christophe Abraham rappellent que le soutien à l'installation des commerçants est un engagement important pour la Ville et qu'un périmètre de sauvegarde a été mis en place au niveau de la gare pour permettre le maintien de commerçant de qualité (d'ores et déjà Boucher et boulanger traditionnels). Il énumère ensuite les projets réalisés, en cours et en réflexion.

. A noter

- Restaurant la station à la gare
- Boutique bout de fer et compagnie installation à la place du café des sports
- Sucy Fablab (magasin d'imprimerie 3D / rue Pierre Semard)
- Fermeture fleuriste près de la gare
- Boucherie "les chemins du Cantal" (rue du M. Berteaux)

- Boucherie (rue Montaleau)
- Magasin de vêtements et de chaussures (Rue du Moutier).
- Boulangerie Saint Honoré (Gare)
- Fermeture de French Terroir
- Institut de beauté (rue Montaleau)

. En cours

- Bazar du manga (Gare) - ouverture début d'année 2024
- Nouveau cordonnier place de l'Eglise - ouverture début d'année 2024
- Monoprix (à la livraison du chantier des bâtiments autour du marché)

. En projet

- Boulangerie (rue du Moutier)
- Une poissonnerie
- Le bistrot du Fort
- La petite Auberge (restaurant économie sociale et solidaire)

Les conseillers profitent pour demander des informations sur l'installation de cabinets médicaux sur la commune. Cédric Musso et Christophe Abraham rappellent les différentes structures ouvertes récemment et celles à venir : Le centre de fertilité au niveau du centre-ville, la maison de santé rue de Villeneuve, le rachat par la Mairie du cabinet médical cour de la recette afin d'assurer son maintien, le projet de nouvelle maison de santé à l'entrée de la rue du Moutier, le cabinet médical aux Bruyères (à venir), un médecin du sport et un urgentiste (projet immobilier Eiffage en Centre-Ville).

Un conseiller s'inquiète de l'eau stagnante à proximité des stands de poissonnier sur le marché. Christophe Abraham répond que ce problème est en cours de traitement avec les poissonniers. L'origine du problème est liée à plusieurs raisons. Le lavage des poissons n'est pas effectué selon les modalités prévues à l'origine du projet. Le positionnement et le conditionnement de la marchandise ne permettent pas une évacuation de l'eau de manière optimale.

. La régie de quartier

- . L'historique : Lancement du projet au premier semestre 2022
- . L'objet : La régie de quartier est une association implantée sur un territoire. Elle a deux objectifs principaux : générer une activité économique par l'emploi de personne en insertion par l'activité économique et favoriser le lien social entre les habitants du territoire.
- . L'implantation : La régie sera implantée au Rond d'Or
- . La méthode : Le projet est co-construit avec les habitants, les associations, les entreprises, les bailleurs et les partenaires publics (Département, Territoire, Ville, services de l'État)
- . Les échéances : L'année 2022 et l'année 2023 ont été consacrées à une phase d'étude et de concertation sur la préfiguration de cette régie et sur son activité économique. Le dépôt des statuts et le lancement de l'activité sont prévus pour l'année 2024.

. Ses champs d'intervention : A son lancement, la régie se positionnera sur des activités liées à la gestion urbaine de proximité (gestion des espaces verts et travaux de jardinage) et au nettoyage.

Les sujets spécifiques au quartier

***Budget participatif**

Cédric Musso présente les avancées concernant le budget participatif. La Ville n'a pas obtenu de retour de la part du syndicat de propriétaire de l'immeuble. Parallèlement, des renseignements ont été pris auprès de l'association Art mur pour obtenir un devis pour ce type d'œuvre.

En outre, la Ville a prévu des animations pour la place de la Gare sur l'année 2024.

***Projet Gare**

Cédric Musso et Christophe Abraham indiquent que le projet, qui fait intervenir un grand nombre d'acteurs (IDF Mobilité, Transdev, Territoire, Département, RATP, Ville, etc.), avance mais qu'avant de présenter tout visuel et tout projet, il importe d'avoir des retours sur certains points pour garantir sa faisabilité (notamment concernant les travaux sur le pont de Paris afin de permettre la bascule de certains bus à l'arrière de la gare, côté zone d'activité). Ce projet intéresse le quartier, mais plus largement toute la ville, il fera l'objet d'une présentation conseil de quartier et à l'ensemble de la population. La Ville souhaiterait pouvoir exposer le moment venu des visuels du projet, peut-être dans le hall de la Gare. Christophe Abraham informe que le planning de ces travaux reste pour le moment inchangé. Le début des travaux de la place devrait débiter à partir de l'automne 2024.

A la suite de cette présentation, les conseillers posent plusieurs questions. Ces dernières portent sur le nombre d'arbres abattus dans le cadre de ce projet et sur le pigeonnier de régulation.

Pour ce qui concerne le pigeonnier, nous renvoyons les conseillers à l'article page 25 du Sucy Info numéro 277. Le pigeonnier de la gare a permis la stérilisation de près d'une centaine d'œufs. Certains conseillers notent la moindre présence des pigeons dans les jardins.

Pour les arbres, Christophe Abraham explique que les platanes actuels malades ne seront pas sauvés mais que de nouveaux seront plantés. Il dénombre quatre arbres abattus ces dernières années en raison de leur mauvais état et de leur fragilisation par les tempêtes de vent.

***Projet Immobilier Cauchy**

Ce projet se situe sur le terrain appelé communément « Pechaud ». Il a été délivré et est purgé des délais de recours.

Les difficultés rencontrées dans le monde de l'immobilier ne permettent pas au promoteur de transmettre à ce jour une date pour le démarrage de ce chantier.

***Projet de réfection du Boulevard de Verdun**

Cédric Musso rappelle les engagements pris par la Ville et le travail de concertation établi avec deux membres du conseil de quartier. Deux réunions ont été réalisées : une sur place afin de recueillir les remarques et attentes, et l'autre deux mois plus tard en mairie pour présenter un projet suite aux remarques formulées. Le projet a été bien accueilli par les membres du conseil de quartier présents qui le confirment en séance même s'ils ont formulé des remarques sur la sécurisation de certaines zones en empêchant certains stationnements gênants et l'installation d'oreillettes. Le projet retravaillé sera présenté aux riverains du Boulevard Verdun, avec invitation des membres du Conseil de Quartier en débit d'année prochaine. La problématique des feuilles mortes à l'automne est de nouveau soulevée et Cédric MUSSO rappelle que ce sujet n'est pas limité au Boulevard de Verdun, et que, selon la Loi, c'est aussi aux riverains, comme pour la neige, de balayer le trottoir devant leur domicile.

Les sujets portés par les habitants

Entretien des végétaux (rue Montaleau)

Un conseiller fait part de son mécontentement face à cette situation. Il explique que la situation s'éternise depuis plusieurs mois mais qu'aucune solution n'est trouvée. Cédric Musso et Christophe Abraham ont rencontré le conseiller sur la semaine du 08 janvier et un plan d'actions a été établi par rapport à cette demande.

Questions sur les projets du Centre-Ville et la géothermie

Christophe Abraham rappelle que la géothermie couvre aujourd'hui environ 4000 logements et plusieurs infrastructures municipales. Christophe Abraham explique que le souhait d'élargissement de la géothermie s'inscrit dans les perspectives de la Ville. Cette extension étant très coûteuse, il convient que cette opération soit menée dans des quartiers où la densité de population s'avère importante. Le projet d'expansion à venir pourrait prendre en compte la piscine et les logements collectifs avoisinants.

Gestion des eaux et préventions des inondations

En introduction du sujet, Cédric Musso propose de faire intervenir sur ce sujet Jean-Pierre Chaffaud, adjoint chargé de l'assainissement, lors d'un prochain conseil de quartier. Il énumère les sujets qui composent ce point sous la validation du conseiller à l'origine de la demande.

- 1/ Inquiétude et recours du collectif de la rue Georges
- 2/ Les réseaux d'assainissement au niveau du quartier de la gare
- 3/ Le niveau de la construction du parking de la résidence Grand Val

Pour ce qui concerne le collectif de la rue Georges, Cédric MUSSO explique que plusieurs recours sont encore en cours et qu'il n'est pas d'usage de discuter profondément d'un sujet faisant l'objet d'un recours en justice. Mais Il rappelle de manière factuelle l'historique de ce projet et le fait que la ville, n'était pas omnisciente et conformément à la Loi, a sollicité dans le cadre de l'instruction du permis, différents avis. Sur la question de l'eau en particulier, il y a eu plusieurs avis dont :



Avis favorable assorti de prescriptions du Grand Paris Sud Est Avenir en date du 15/06/2022,
Avis, assorti de prescriptions, du département du Val de Marne, Direction des Services de
l'Environnement et de l'assainissement, en date du 11/08/2022,
Avis favorable du SAGE Marne Confluence en date du 24/08/2022

Par ailleurs et en parallèle de la procédure du permis de construire, conformément à la Loi sur
l'eau, le constructeur a déposé un dossier auprès de la Préfecture le 23/08/2022. Comme le délai
d'instruction est de 2 mois, sans réponse le dossier fait l'objet a priori l'objet d'une autorisation
tacite. Mais nous avons relancé la Préfecture et le promoteur pour nous en assurer.

Sur les recours contentieux, il y a eu 7 recours contentieux déposés entre le 12/04/2023 et le
23/05/2023 – 1 désistement le 01/12/2023 – reste 6 recours contentieux en cours. Suite au référé
suspension du 19/04/2023, une ordonnance a été rendue le 16/05/2023 rejetant la requête et
condamnant le requérant à payer une somme à la commune et au promoteur. La ville n'a pas
demandé le paiement.

Les actions menées par la Ville et ses partenaires en matière d'assainissement, de prévention et
de lutte contre les inondations sont ensuite présentées. Christophe Abraham rappelle les actions
menées par la Ville et ses partenaires en matière d'assainissement, de prévention et de lutte
contre les inondations en particulier dans le secteur autour du Morbras. La problématique la plus
importante a été la difficulté à obtenir l'adhésion et le soutien de l'ensemble des institutions
(CD94, MGP, GPSEA, Ville) autour de ce projet.

1/ Une action du GPSEA est en cours et elle est menée en collaboration avec les habitants sur des
travaux de mise en conformité des évacuations eaux pluviales eaux usées.

2/ Dévoiement du réseau d'eau pluviale à l'intersection de la rue d'Ormesson et de l'avenue du
Général Leclerc par le CD94.

3/ Action de la MGP. Un diagnostic et un plan d'action. Présentation le 29 novembre aux
communes. Plan d'action qui reprend tout le parcours du Morbras. Sur Sucy-en-Brie, ce plan
d'action s'articule autour d'interventions sur :

a/ Création d'un Bassin de rétention au niveau de la Cuvette d'Amboile

b/ Intervention sur le lit de la rivière (traitement des obstacles)

c/ Renaturation des Berges permettant l'absorption des crues,

d/ Une action d'ampleur sur la renaturation du Morbras entre l'avenue du Général Leclerc et la
Marne.

La Métropole du Grand Paris (MGP) estime le coût à une enveloppe d'environ 8 millions d'euros
pour les interventions à mener sur Sucy-en-Brie. Enfin, Christophe Abraham souligne que
le Préfet du Val-de-Marne a débloqué un million d'euros pour les acquisitions immobilières
nécessaires à la renaturation du Morbras (Fond Vert).

4/ Les actions du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Morbras (SMAM). Un nettoyage régulier du lit de la rivière par les techniciens du syndicat.

Augmentation du nombre d'habitants de la commune

Cédric Musso répond que la Ville connaît une légère augmentation de sa population. Cette augmentation reste inférieure à la moyenne du Territoire et à celle de la France Métropolitaine. A titre d'exemple sur la nouvelle résidence du Centre-Ville (celle qui abrite les services de la Poste), les services de la Ville n'ont recensé qu'une seule inscription scolaire.

Cédric Musso profite de cette question pour informer de la prochaine campagne de recensement de la population du 18 janvier au 24 février auprès de 937 logements. Il souligne l'importance de répondre à cette sollicitation pour avoir une vision la plus réaliste possible de la population sucyenne.

Signalements par les membres du Conseil d'interventions diverses à mener

- Trou à couvrir sur les regards télécom (cf. JP. Liblin)
- Bloc de béton sur la signalétique de la piste cycliste durant la pandémie à faire enlever (cf. P. Coué)